Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Palmes Académique de l'Aisne



Léon-Paul BOUVET Président

> à M. Mme le Chef d'Etablissement

Madame, Monsieur,

La section départementale de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques organise chaque année un concours d'expression écrite à destination des écoles et établissements du 2nd degré de notre département. Peut-être avec vous un personnel (Enseignant, documentaliste...) ayant déjà participé ou envisageant de le faire, ou tout simplement intéressé par la proposition suivante.

Nous organisons une journée d'échanges sur les modalités perçues de ce concours (informations, délais, choix des copies, thèmes proposés, etc... ainsi que la remise des prix). Cette réflexion portera sur « Pourquoi faire écrire les élèves pour un concours d'écriture » et sera l'objet d'un débat d'idées et de résolutions pour les prochains concours. Elle aura lieu le mardi 5 décembre 2017

Au Lycée des métiers du bâtiment et de l'hôtellerie Colard NOEL 132 Avenue de la République - 02100 Saint-Quentin

A cette journée sont invités tous les enseignants des écoles, collèges et Lycées ayant participé au concours l'an dernier et d'autres membres volontaires du monde de l'éducation. Cette journée commencera par une intervention de Madame OROSCO, Professeur de Lettres, en accord avec Mme COGNARD, IPR de Lettres et sera suivi d'un tour de table que j'animerai moi-même : échanges de pratiques, vers quelle modélisation ?

Un thème de travail interdisciplinaire sera ensuite présenté par le Lycée : **pratiques de lecture et d'écriture pour l'organisation d'un repas "gastronomique"**. Les enseignants et leurs élèves de la section hôtelière ont travaillé depuis mars 2017 sur différentes pratiques d'écriture et ils nous inviteront à un repas littéraire qui mettra en scène les élèves dans la présentation des plats, présentation éclairée par des textes littéraires.

En accord avec l'Inspection Académique et le Rectorat, cette journée est organisée sous la forme d'une « formation d'Initiative locale » pour laquelle il est nécessaire de s'inscrire (Attention nombre de places limitées) pour recevoir une convocation. Si un ou plusieurs de vos personnels sont intéressés par cette invitation, nous leur demandons de s'inscrire en envoyant un courriel <u>avant le 10 Novembre 2017</u> à <u>amopa-02@orange.fr</u>

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en mes meilleurs sentiments.

Léon-Paul BOUVET